

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CRYSTAL 100®(B)

Date de révision:

04/23/2018

Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Sans objet
Point/intervalle de fusion / Point de congélation	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: env. 40 °C (104 °F) Méthode: vase clos
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: 13 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.3 %(V)
Pression de vapeur	: 75.9935 hPa (57.000 mmHg)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1.01 g/cm ³ (23 °C (73 °F) (l))
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Coefficient de partage (n- octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto- inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposi- tion	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: env. > 20.5 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
poids moléculaire	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CRYSTAL 100® (B)

Date de révision:

04/23/2018

normales d'utilisation.

- Stabilité chimique : Ce produit est chimiquement stable.
- Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
- Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
- Produits incompatibles : Donnée non disponible
- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Produit:

- Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 1,890 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 4.9 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alcool benzylique:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 1,620 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 4.178 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 1,030 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.01 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin): > 2,000 mg/kg

m-phénylenebis(méthylamine):

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 930 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1.34 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CRYSTAL 100® (B)

Date de révision:

04/23/2018

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat): > 3,100 mg/kg

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin): > 20,000 mg/kg

Phenol, 4-dodecyl-, branched:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): 2,140 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Évaluation: Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1A.

Résultat: Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1A.

Mutagénéicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

IARC Sans objet

NTP Sans objet

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CRYSTAL 100® (B)

Date de révision:

04/23/2018

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

alcool benzylique:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine:

Toxicité pour les algues : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

m-phénylenebis(méthylamine):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 10 - 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Phenol, 4-dodecyl-, branched:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poissons): 0.14 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.53 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 10

Facteur-M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 10 - 100 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CRYSTAL 100® (B)

Date de révision:

04/23/2018

Durée d'exposition: 72 h

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et ces conduits d'évacuation.
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités.
Substance polluante dans l'eau.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation nationale

TMD (route/train)

No. UN : UN 2734

Nom d'expédition : AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, INFLAMMABLES, N.S.A.
(3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, éthanol, Produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine et résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700))

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CRYSTAL 100® (B)

Date de révision:

04/23/2018

Classe : 8
Risque subsidiaire : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8 (3)

Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 2734
Nom d'expédition : Amines, liquid, corrosive, flammable, n.o.s.
(3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine, ethanol, epoxy resin)
Classe : 8
Risque subsidiaire : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : Corrosives, Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851

Code IMDG

No. UN : UN 2734
Nom d'expédition : AMINES, LIQUID, CORROSIVE, FLAMMABLE, N.O.S.
(3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine, ethanol, epoxy resin)
Classe : 8
Risque subsidiaire : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8 (3)
EmS Code : F-E, S-C
Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 04/23/2018

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CRYSTAL 100® (B)

Date de révision:

04/23/2018

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS	Chemical Abstracts Service
DNEL	Derived no-effect level
EC50	Half maximal effective concentration
GHS	Globally Harmonized System
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Code for Dangerous Goods
LD50	Median lethal dose (the amount of a material, given all at once, which causes the death of 50% (one half) of a group of test animals)
LC50	Median lethal concentration (concentrations of the chemical in air that kills 50% of the test animals during the observation period)
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978
OEL	Occupational Exposure Limit
PBT	Persistent, bioaccumulative and toxic
PNEC	Predicted no effect concentration
REACH	Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency
SVHC	Substances of Very High Concern
vPvB	Very persistent and very bioaccumulative